

PERMANENCES MISSION LOCALE AU C.C.A.S

La Mission Locale du Pays Salonais assure sur rendez-vous deux **permanences au C.C.A.S tous les 1ers et 3ième vendredis de chaque mois de 14h00 à 16h15.**

Les permanences seront assurées au C.C.A.S le :

- Vendredi 29 septembre 2017
- vendredi 06 octobre 2017
- Vendredi 20 octobre 2017
- Vendredi 03 novembre 2017
- Vendredi 17 novembre 2017
- Vendredi 1^{er} décembre 2017
- Vendredi 15 décembre 2017
-

Vous pouvez appeler directement la Mission Locale de Salon de Provence au 04.90.56.28.21

Le bureau de l'emploi est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin de 08h15 à 12h00 le lundi après-midi de 13h30 à 17h00 et le vendredi après-midi de 13h30 à 16h45

Contact :



Céline CARREL
C.C.A.S
Bureau de l'Emploi
Hôtel de Ville -13250 Saint-Chamas - Tél: 04 90 44 52 31
[@celine.carrel@saint-chamas.com](mailto:celine.carrel@saint-chamas.com)